

REGLEMENTATION AUSTRALIENNE

CONTRE LES PUNAISES MARBREES (BMSB) :

Procédure Opérationnelle
sur Barriques et Produits Œnologiques



TRAITEMENTS EN SORTIE DE FRANCE :

Toutes les marchandises sous HS Code 44 sont concernées.

Les établissements partenaires ont tous été certifiés par les autorités australiennes pour traitements et remise de certificat de conformité pour :

- **Traitement par Chaleur 56°C.** pendant 30 min.
- **Fumigation par gaz « VIKANE »** au fluorure de Sulfuryle

TRAITEMENT PAR **CHALEUR** (HEAT TREATMENT) :

- Traitement Thermique sur **Aire Portuaire** par équipement Thermobiox avec thermostat réglé à **55°C** donnant une fourchette de chauffe entre 52°C et 58°C
- Système **Thermobiox** ou **Thermotainer** ne déshydrate pas l'air ambiant, n'envoie aucun gaz brûlé mais uniquement de l'air chaud et propre
- **Conteneur déplombé** pour opération avec pose d'un nouveau plomb sécurité avant dépôt sur terminal
- Diffusion qui vient s'installer au porte du conteneur par **conduit isolé** de l'air extérieur

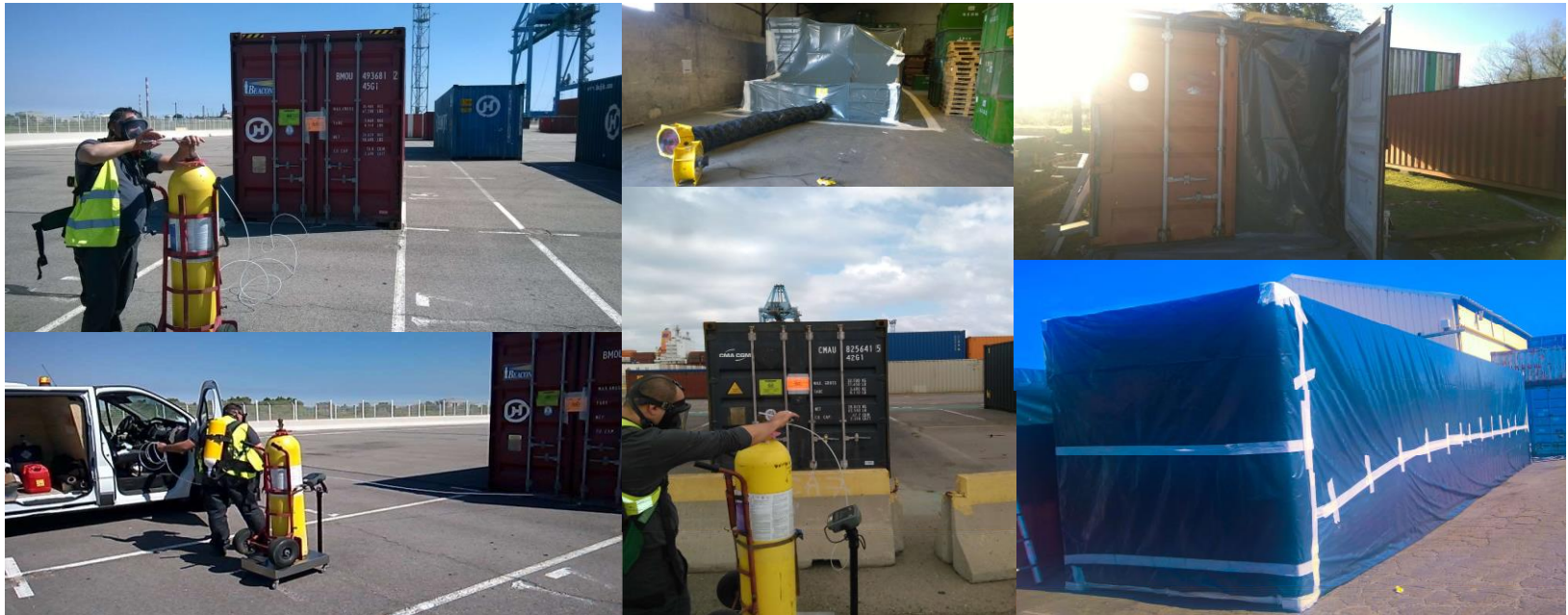


FUMIGATION AU GAZ

« **VIKANE** » (solution non retenue) :

Deux méthodes de distribution du Fluorure de Sulfuryle :

- Dose de 24 g/m³ ou plus à 10°C pendant minimum 12 heures
= Concentration minimum de 12 g/m³
- Distribution de 200 g par heure/m³ à 10°C pendant 24 heures = Concentration minimum de 8 g/m³



TARIFS ET CONDITIONS :

FOS SUR MER :

20' DV = 650 €

40' DVHC = 650 €

LE HAVRE* :

20' DV = 850 €

40' DVHC = 850 €

Les conditions incluent manutentions portuaires, transfert sur terminal, pose d'un nouveau plomb et frais administratifs

* Le prestataire havrais ne se trouvant pas sur zone portuaire, un transfert supplémentaire pour entrée sur terminal est inclus.

CHARGEMENT DES CONTENEURS :

Afin de **faciliter la circulation*** de l'air et ainsi éviter un refus des prestataires certifiés aux traitements BMSB, il faudra impérativement libérer :

- Soit 15 cm sur les côtés
- Soit 15 cm sur le milieu
- Soit 15 cm sur le bas et haut du chargement



* Les canaux de circulation d'air permettront une accélération de la montée en température mais surtout un accès pour 3 sondes enregistreuses, indispensables à la certification BMSB

CHARGEMENT DES CONTENEURS :

ATTENTION :

- Tout conteneur ne respectant pas les règles de chargement **sera refusé** pour la certification BMSB*
- Les conteneurs seront tous **déplombés**. Un nouveau plomb sera apposé et validé sur connaissance maritime (BL)
- Aucune manipulation de marchandise ne sera effectuée par les prestataires certifiés BMSB
- Tout matériel de calage à base de bois devra être impérativement aux **normes NIMP15**



*Tout frais résultant de ce refus ne pourra être pris en charge par BALGUERIE

PROCEDURE OPERATIONNELLE :

- ✓ **Réservation anticipée** des positionnements de conteneurs :
3/4 semaines d'anticipation sont demandées afin de réserver et bloquer une plage disponible de traitement chez le prestataire certifié BMSB
- ✓ Arbitrage obligatoire pour **répartition des traitements** entre LE HAVRE et FOS SUR MER (environ 10 traitements / jour possibles sur chaque site)
- ✓ **BALGUERIE sera** pleinement **en charge** des opérations de traitement avec le prestataire pour certification BMSB



Nous transportons
votre confiance



BALGUERIE
— WORLDWIDE LOGISTICS —

+33 (0)5 57 57 33 33
headoffice@balguerie.com

447, boulevard Alfred Daney
33075 Bordeaux Cedex - France

www.balguerie.com